

DÉCLARATION DES PERFORMANCES CONFORMÉMENT
AU RÈGLEMENT (UE) 305/2011
Réf. Ci51-CPR-251015

Contura

PRODUIT		FABRICANT		VÉRIFICATION	
Appellation commerciale	Contura i51	Nom	Contura AB	Selon le système AVCP	Système 3
Type	Poêle à bois	Adresse	Box 134, Skulptörvägen 10	Norme européenne	EN 16510-2-1:2022
Classe d'étanchéité à l'air	Type: BE		SE-285 23 Markaryd, Suède	Laboratoire d'essai	Rein-Ruhr Feuerstätten Prüfstelle, NB 1625
Combustible	Bois				
Utilisation prévue	Chauffage des locaux dans des bâtiments résidentiels				

PERFORMANCES DÉCLARÉES					
Charge autorisée de la cheminée		120 kg		CRITÈRES DE SÉCURITÉ DE LA CHEMINÉE	
DISTANCE MINIMALE À RESPECTER PAR RAPPORT AUX MATÉRIAUX INFLAMMABLES				Classe de sécurité minimale	
Arrière (dR)		0 mm		T400	
Côté (ds)		700 mm		DONNÉES DE CALCUL DE LA CHEMINÉE À LA PUISSANCE NOMINALE	
Plafond (dC)		730 mm		Température de sortie des gaz de combustion	
Côté, dans le sens du rayonnement (dL)		0 mm		334 °C	
Avant, dans le sens du rayonnement (dP)		1 500 mm		Tirage minimal du conduit de fumée	
Sol (dB)		0 mm		12 Pa	
Sol, à l'avant (dF)		0 mm		Débit massique des gaz de combustion	
Matériau isolant de protection		–		7,3 g/s	
PUISSANCE THERMIQUE NOMINALE				DONNÉES DE CALCUL DE LA CHEMINÉE À LA PUISSANCE À CHARGE PARTIELLE	
Puissance de chauffage des locaux		8,0 kW		Température de sortie des gaz de combustion	
Puissance de chauffage de l'eau		NPD		NPD	
Rendement		80 %		Tirage minimal du conduit de fumée	
PUISSANCE THERMIQUE À CHARGE PARTIELLE				NPD	
Puissance de chauffage des locaux		NPD		Débit massique des gaz de combustion	
Puissance de chauffage de l'eau		NPD		NPD	
Rendement		NPD		EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE POUR LE CHAUFFAGE DES LOCAUX	
ÉMISSIONS À LA PUISSANCE THERMIQUE NOMINALE À 13 % d'O ₂				Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux à la puissance thermique nominale	
Monoxyde de carbone (CO)		1 500 mg/m ³		70 %	
Oxydes d'azote (NOx)		200 mg/m ³		Indice d'efficacité énergétique (IEE)	
Composés organiques gazeux (OGC)		120 mg/m ³		106	
Particules (PM)		40 mg/m ³		Classe d'efficacité énergétique	
ÉMISSIONS À LA PUISSANCE THERMIQUE À CHARGE PARTIELLE À 13 % d'O ₂				A	
Monoxyde de carbone (CO)		NPD		Consommation électrique à la puissance thermique nominale	
Oxydes d'azote (NOx)		NPD		NPD	
Composés organiques gazeux (OGC)		NPD		Consommation électrique à la puissance thermique à charge partielle	
Particules (PM)		NPD		NPD	
				Consommation électrique en veille	
				NPD	
				UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES	
				Durabilité environnementale	
				NPD	

La présente déclaration des performances est délivrée conformément au règlement (UE) 305/2011, selon lequel le soussigné est responsable de la fabrication et de la conformité aux performances déclarées.

Nicholas Németh
Nicholas Németh, PDG de Contura AB
Markaryd, le 15 octobre 2025

